

NEWSLETTER

NUMERO 13 – AVRIL 2021

HOMMAGE A PIERRE GUICHARD

Le monde du Tennis de Côte d'Or, mais aussi de Bourgogne-Franche-Comté, est en deuil suite à l'annonce de la disparition de Pierre.

Certes, c'était fatal, et nous le savions au travers de ses messages et de nos conversations traitant de sa maladie. Il en parlait toujours avec courage, fatalité et résignation nous laissant parfois désarmés. Il était vraiment surprenant, tellement il maniait le paraître sérieux et l'humour.

Pierre était membre à part entière de la grande famille du Tennis : Président de club de nombreuses années, excellent joueur de double avec l'équipe des « Inoxydables » au Tennis Club Dijonnais, Juge-arbitre, et formateur mais aussi et surtout bénévole. Un bénévole hors du commun.

Dans cette équipe de Ligue, pour grande partie constituée autour de Mathieu, il avait pris sa place, efficace par son travail, sa disponibilité et il se montrait polyvalent. Il était toujours présent, il ne ratait aucune épreuve, pas plus qu'il ne ratait une soirée, de celles qui ont renforcé nos liens.

Ces liens qui continueront de nous réunir pour penser à lui, à ses histoires, à sa solide expérience qu'il aimait partager avec sa très forte voix qui mobilisait tout de suite l'assistance.

Pierre a été un bénévole engagé, qui a toujours répondu présent pour les besoins de sa Ligue, un juge-arbitre référent attaché aux nombreuses compétitions que nous organisons, et aussi un homme qui assumait haut et fort ses valeurs dans le respect de ses amitiés.

Nous avons partagé avec lui tellement de bons moments Pierre était un homme heureux de donner de son temps pour le tennis, pour sa ligue, et surtout pour ses copains. Grâce à lui, certains événements de notre sport ont pris une autre dimension.

C'est difficile de se dire que plus jamais on entendra sa voix et que plus jamais nous ne verrons son pin's de la Fédération Française de Tennis, toujours arboré fièrement sur son veston lorsqu'il officiait.

Aujourd'hui, nous perdons un ami. Il nous a quitté trop tôt, beaucoup trop tôt. Son œil malicieux et sa verve vont nous manquer. Qu'il nous laisse sa passion du tennis et le témoignage de son indéfectible engagement bénévole. Nous savons tous qu'il sera toujours là, avec nous.

Tout le monde se souviendra de sa forte voix, de son soutien, de sa gentillesse et de sa joie de vivre. Et nous continuerons, avec la vigueur qui jusqu'au bout l'a toujours animé.



LE MOT DU PRESIDENT



JACKY TERREAU

Voici la 12^{ème} édition pour ce nouveau format de newsletter, cela fait donc maintenant un an que l'actualité liée à notre pratique et à son développement est diffusée tous les mois pour vous permettre d'être au fait des dernières nouvelles. Une année d'actualité bien trop souvent marquée par l'annulation ou le report d'organisations en raison de cette crise sanitaire. Une année où nous avons tous le sentiment de vivre bridés par des restrictions qui ralentissent la vie et le développement de nos clubs mais ces freins semblent inévitables pour retrouver une vie normale dans nos associations.

L'équipe régionale de développement pense à une « boîte à outils » destinée aux clubs pour que les dirigeants puissent y piocher des idées pour redynamiser leur club dès que l'heure de la reprise aura sonné.

Je le répète mais je le pense vraiment, vivement que l'on puisse se réunir dans les clubs pour taper la balle et faire vivre notre sport.

Prenez soin de vous et de vos proches.

L'ACTUALITE

ANNULATION DES TROIS PHASES QUALIFICATIVES DU CHAMPIONNAT REGIONAL DE BEACH-TENNIS 2021

Suite aux mesures prises par la Fédération, les trois phases qualificatives du championnat régional de Beach-Tennis sont annulées. Par conséquent, la Ligue organisera seulement une phase régionale, adulte et jeune 15/16 ans, le 13 juin à Dijon au Lac Kir : [INSCRIPTION !!](#)

ANNULATION PHASE FINALE E-TENNIS

Après des éditions en ligne, la phase finale qui devait se dérouler en présentiel pour déterminer le vainqueur du championnat régional de E-Tennis est annulée. En effet, les conditions sanitaires ne permettent pas de réunir du public pour ce type d'animation.

CLUB LABELISE « CLUB TENNIS SANTE »

Le club de NEVERS J.G.S.N. fait partie de la nouvelle promotion de clubs labellisés « Club Tennis Santé », validée lors du dernier COMEX de la FFT.

ELUS AUX COMMISSIONS FEDERALES

Les représentants de la Ligue prennent leur place au sein des instances fédérales (voir liste ci-dessous) et notamment Fabien COOL à la présidence de la commission fédérale Jeunes et Laurent AZNAR à la présidence de la commission fédérale Padel.

Jacky TERREAU est président de la CCPF (commission du choix des prestataires et fournisseurs).

- Alexandra de SAINT SEINE, Comité financier
- Pierre-Paul RUDE, commission fédérale des Conflits sportifs,
- Olivier DE MARCH, commission fédérale d'Arbitrage,
- Isabelle METRAL, commission fédérale de Classement,
- Philippe MEUNIER, commission fédérale Médicale,
- Fabien COOL, commission fédérale des Jeunes,
- Jean-Pierre ROSSE, commission fédérale des Séniors, et groupe de travail Licence,
- Gilles ROUSSILHE, commission fédérale des Séniors +,
- Vincent BEAUVALOT, commission fédérale Beach-Tennis,
- Laurent AZNAR, commission fédérale Padel,

SOMMAIRE

Hommage à Pierre GUICHARD p.1

Le mot du Président p.1

Actualité p.2

Procédure d'attribution des aides ANS p.2

ADOC - Nouveautés p.3

Championnats régionaux de padel p.3

Beach-Tennis, le sport de plein air p.4

Interview USON TENNIS p.4 et 5

- Catherine PUGEAUT, commission fédérale Para tennis,
- Marion GOUJON, commission fédérale Emploi formation,
- Elyane FERRIEN-CHATILLON, élue au Conseil Supérieur du Tennis

PROCEDURE D'ATTRIBUTION DES AIDES ANS « PROJETS SPORTIFS FEDERAUX » 2021

Les axes prioritaires de la FFT

Les projets des clubs, comités et ligues susceptibles d'être aidés devront s'intégrer dans le Projet Sportif Fédéral qui présente les orientations de développement dans une logique de développement des pratiques et de responsabilité sociale et environnementale sur l'ensemble du territoire.

En lien avec les orientations de l'ANS et le Projet Sportif de la fédération, ci-dessous les neuf axes prioritaires définis par la FFT :

1. Tennis au féminin (dont actions multi disciplines, yoga fitness...)
2. Para Tennis
3. Tennis Santé
4. Actions en faveur du développement du Padel et du Beach Tennis
5. Actions dans les territoires carencés (Accès à la compétition, tennis quartier, mutualisation enseignement...)
6. Tennis Scolaire
7. Tennis Adapté
8. Déplacement (réservé aux territoires ultra marins)
9. Soutien Relance des clubs (part complémentaire obligatoire)
 - Clubs en grande difficultés financières, proche de la cessation de paiement
 - Actions qui favorisent la reprise d'activité sportive

• Actions pour répondre aux besoins des clubs qui doivent respecter un protocole strict (achat de gel, matériel sanitaire)

Les règles de gestion

- Saisies sur le Compte Asso : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr>
- Pour les clubs code de gestion à saisir 886
- Les budgets doivent être équilibrés
- La subvention demandée ne doit pas dépasser 50% du budget
- Le montant alloué ne doit pas dépasser le montant demandé
- Le montant minimum alloué (par club) est fixé à 1500€ ou 1000€ pour les clubs des territoires carencés hors Quartiers de la Politique de la Ville
- Une seule demande par structure (et non pas une demande par projet) avec un nombre de projets limité à : deux par club + un supplémentaire spécifique à la « relance », trois par comité, cinq par ligue
- Actions à réaliser par les structures avant le 30 juin 2022
- Date limite de dépôt des dossiers : 16/05/2021

Compte-rendu financier des actions ANS 2020

Directement à remplir sur le compte asso avec l'aide du guide utilisateur dédié ; à compléter au plus tard le 30 septembre (sauf pour les renouvellements d'actions) ; Un compte rendu à compléter par action. [Clubs déposant un dossier 2021 :](#)

- Action réalisée et renouvellement de la même action pour 2021
- Compléter obligatoirement le compte rendu financier
- Action en cours (à réaliser obligatoirement avant le 30 septembre) : compléter un bilan financier intermédiaire, une fois l'action terminée compléter le compte rendu financier
- Action non réalisée : indiquer sur le compte rendu que l'action n'est pas réalisée, prendre contact avec le club pour réorienter les crédits sur une action 2021 (pas de report possible de l'action) pas de répercussion sur le budget 2021 de la ligue.
- [Clubs ne déposant pas de dossier en 2021](#)

Compléter le compte rendu obligatoirement sur le compte asso

ADOC - NOUVEAUTES

Description du club

Afin d'améliorer le référencement des clubs sur les moteurs de recherche et de mieux informer les utilisateurs de Ten'Up, ajout d'un champ « description ».

Ce champ texte (saisie libre) est à compléter sur ADOC à la page : Configuration > Paramétrage > Informations et services et est limité à 500 caractères.

Les clubs peuvent dès à présent le renseigner. Le contenu apparaîtra sur la fiche Ten'Up du club (site et appli) à partir de la prochaine livraison de Ten'Up prévue **d'ici mi-mai**.

Ce champ est aussi pris en compte sur la pop-up incitant les clubs à compléter les informations manquantes.

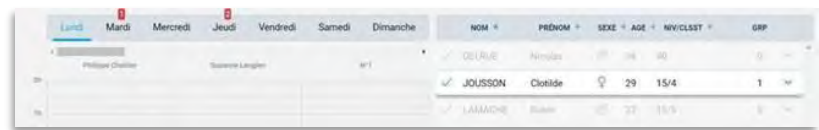
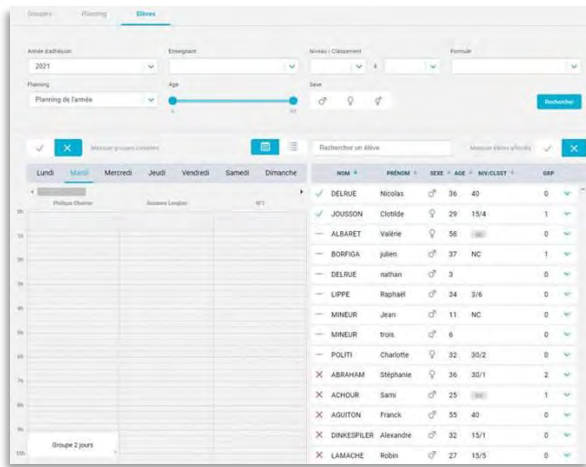
Groupes d'enseignement

Des évolutions ont été apportées au module d'enseignement, permettant aux clubs d'affecter les élèves dans les groupes d'enseignement en fonction de leurs disponibilités (renseignées depuis leur compte Ten'Up, ou depuis ADOC par le gestionnaire à l'onglet « Disponibilités » de leur fiche adhérent).

Fonctionnement (Menu Enseignement > Groupes > Elèves)

A la sélection d'un élève dans la liste :

- Sur le planning, le nombre de groupes d'enseignement auxquels l'élève est affectable est représenté par une notification au-dessus de chaque jour.
- Les élèves sont considérés comme affectables à un groupe dès lors qu'ils sont disponibles au créneau sur lequel le groupe est planifié et qu'ils correspondent aux critères du groupe (âge, sexe, classement...)



CHAMPIONNATS REGIONAUX DE PADEL

Les championnats régionaux dames et messieurs de Padel se dérouleront les 26 et 27 juin 2021 au Centre de Ligue Jean Waltefaugle à Thise. Une belle occasion pour inaugurer les cinq terrains de Padel qui verront bientôt le jour dans l'agglomération de Besançon.

Des phases qualificatives pour les paires hommes seront proposées à Saint Florentin, à Chalon sur Saône, à Nevers, à Norges et à Montbéliard. A ce jour, ces phases ne sont pas assurées d'être maintenues en raison de la situation sanitaire. Les dates ne sont pas arrêtées mais ces phases devront se dérouler avant le 12 juin 2021. Les bulletins d'inscription seront bientôt disponibles. **Les paires femmes s'inscriront directement pour la phase finale.**

Un tableau de seize équipes masculines constituera la phase finale. Les paires seront qualifiées de la manière suivante :

- 4 paires issues de la phase à Montbéliard
- 4 paires issues de la phase à Nevers
- 4 paires issues de la phase à Norges
- 1 paire issue de la phase à Chalon sur Saône
- 1 paire issue de la phase à Saint Florentin
- 2 meilleures paires inscrites (classement de référence bloqué en avril 2021) qualifiées directement

La commission justifie ce choix par le fait que le développement du Padel en BFC se fait à deux vitesses. Un développement plus important dans le Doubs, la Nièvre et la Côte d'Or car des terrains y sont implantés depuis plusieurs années. Un **développement très récent en Saône et Loire et dans l'Yonne** avec des terrains à Chalon sur Saône depuis fin 2020 et des terrains livrés à Saint Florentin à la fin du mois de mars 2021. L'objectif étant de proposer un tableau pour la phase finale avec les meilleurs joueurs de la BFC tout en permettant à chaque secteur d'être représenté.

A noter, qu'une paire ne pouvant pas prendre part à une phase dans son secteur peut s'inscrire à une phase dans un autre département (mais une seule inscription est permise sur tout le territoire).

Un championnat régional pour les plus de 45 ans est en réflexion. La commission régionale de Padel décidera ou non d'organiser ce championnat en fonction du nombre de paires inscrites.

Le coût de l'inscription sera de 20€ par joueur(euse) pour la participation à un championnat et 30€ par joueur pour la participation au championnat senior et championnat 45+.



BEACH-TENNIS, LE SPORT DE PLEIN AIR !

Contraints par la fermeture des installations couvertes, le Beach-Tennis est le sport parfait pour continuer à pratiquer un sport de raquette sans restriction. Plusieurs clubs de tennis ont pris le pli et ont pu continuer à proposer une activité pour leurs adhérents. Enfants, adolescents, adultes et seniors, tous les amateurs de la balle jaune peuvent s'initier et prendre plaisir en jouant en double.

En tant que sport d'extérieur, les animations peuvent toujours être organisées par les clubs. La Ligue dispose de matériel (poteaux, filets, raquettes et balles) pour les clubs qui souhaiteraient proposer une animation. Plusieurs sites peuvent être utilisés pour pouvoir y jouer, notamment la plage, les terrains de beach-volley, de beach-soccer, mais également sur de l'herbe... Ce sport peut être pratiqué toute l'année, le sable utilisé lors de la construction d'un terrain de Beach-Tennis permet de ne pas être brûlant en été et de ne pas être trop froid en hiver. Enseignants et dirigeants de clubs, c'est à vous de jouer !

Pour pratiquer le Beach-Tennis, plusieurs clubs sont prêts à vous accueillir : Dôle T.C., Appoigny E.S., ASCAP Montbéliard, Givry T.C., Dijon Université Club, T.C. Beaune, Cosne sur Loire U.S. et la Ligue sur le site du Lac Kir.



Pour rappel, le championnat régional de Beach-Tennis, adulte et jeune 15/16 ans, sera organisé le 13 juin à Dijon au Lac Kir. Cette phase sera directement qualificative pour le Championnat de France prévu le 19,20 et 21 août 2021 à Dunkerque.

Pour information : la phase adulte est réservée aux licenciés faisant partie des catégories d'âge 17 ans et plus, la phase jeune est réservée aux licenciés faisant partie des catégories d'âge 13, 14, 15 ou 16 ans.

Une raison de plus pour se rapprocher des clubs proposant du Beach-Tennis pour ensuite venir regoûter aux sensations de la compétition le 13 juin. Cela reste un sport très convivial et accessible.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter Vincent BEAUVALOT ([v: mibeauvalot@cegetel.net](mailto:vincentbeauvalot@cegetel.net)) ou Maëlle HIBON (maelle.hibon@fft.fr).

**INSCRIPTION
ADULTE**

**INSCRIPTION
JEUNE 15/16 ANS**

INTERVIEW

Angélique AUBERT (Présidente) et David PICCINELLI (Trésorier) de l'USON TENNIS (Nièvre)

« ENTREtenir ET RASSEMBLER »



Il y a maintenant un an (14 mars 2020), Angélique Aubert devenait présidente du club de l'USON Tennis. Accompagnée d'une nouvelle équipe dirigeante, il fallait redéfinir la politique de développement de ce club qui, dix ans plutôt, était un des bastions du tennis régional (notamment avec son équipe masculine en Nationale 1 B). Cette saison, l'USON Tennis est également inscrite dans le Programme d'Accompagnement des Clubs (Formule Structuration) de la ligue.

Depuis le mois de novembre 2020, la pratique du tennis sur court couvert est fortement contrainte. Comment votre club a organisé la continuité des cours adultes et jeunes encadrés par les enseignants D.E. ?

Angélique Aubert : Au niveau du tennis, en novembre nous avons été contraints de poursuivre les entraînements dehors, tributaires du temps, sous protocole sanitaire. Ne disposant d'un seul court extérieur praticable, au lieu de trois. Les deux autres sont en terre battue traditionnelle et fermés car les lignes sont enlevées juste avant les premières gelées comme chaque année. Complicé donc pour un club essentiellement de terres battues traditionnelles, car nous basculons sur celles couvertes pour poursuivre nos entraînements le reste de l'année.

Heureusement nous possédons le béton poreux extérieur en plus de celui couvert. L'avantage de ce dernier est qu'il ne mousse pas et sèche rapidement car bien exposé, et permet le jeu dès que les conditions météo sont au rendez-vous.

Il était important de permettre à nos moniteurs et à nos adhérents de reprendre leurs entraînements. Nous avons donc choisi de leur faire confiance pour déterminer s'il était possible d'entraîner leurs élèves car cela fait partie de leur métier d'assurer la sécurité des personnes qu'ils entraînent.

David Piccinelli : Le club a veillé à la répartition des cours sur sept jours entre les deux moniteurs, pour laisser des créneaux disponibles pour les adhérents loisir en s'adaptant aux couvre-feux.

AA : La pleine saison de la Terre battue traditionnelle est arrivée et nous nous partageons maintenant trois courts extérieurs : un béton poreux et deux terres battues pour le plus grand plaisir de chacun. Hors Covid, nous avons la chance de proposer le même type de courts en extérieur comme en intérieur... toutes les surfaces, pour tous, toute l'année !!

Nous pouvons constater sur les réseaux que le club reste très actif en dehors des courts. Pouvez-vous nous détailler le programme de ces activités ?

AA : Le club de l'USON Tennis, en plein développement, a mis en place dès le début de la saison sportive des sessions FOOTINGS

Suite...

Suite...

et BIEN-ÊTRE encadrées par une animatrice sportive diplômée.

Les sessions FOOTINGS :

- en semaine : mercredi et vendredi à 18h passé à 16h30 puis à 17h30 en ce moment pour respecter le couvre-feu.

- le week-end : samedi et dimanche 10h.

Ainsi nous proposons des sorties courtes adaptées à tous (groupes de niveaux) et des sorties longues le dimanche matin, avec un accompagnement en vélo pour ceux qui le souhaite. Je pense qu'il est intéressant de proposer cet entretien de fond, utile pour l'endurance et la récupération.

DP : Le nombre de participants varie en fonction des disponibilités de chacun et nous composons plusieurs groupes, de six maximum, quand cela le nécessite. Les allures et distances sont des paramètres pris en compte dans la composition des groupes. Les parcours sont variés, ville, campagne, forêt pour permettre un travail et un environnement différent.



AA : Ces sorties sont ouvertes à tous, adhérents et extérieurs, sous la responsabilité individuelle de chacun. Cela permet d'offrir de la convivialité et des échanges d'expérience profitables pour tous. La session BIEN-ÊTRE : samedi 10h encadrée par une animatrice sportive diplômée.

Des marches dynamiques avec des exercices de renforcement musculaire en période plus fraîche, puis des sessions en musique au club vers notre mur d'entraînement, avec du LIA, du gainage, du renforcement et du stretching...

Le nombre de participants a bien augmenté depuis le début de la saison.

DP : Les participants sont des hommes et femmes, de l'adolescent au retraité. Les séances s'adaptent donc à leur âge et niveau dans la réalisation des exercices proposés.

AA : Ce sont des activités complémentaires à la pratique tennistique, pour entretenir et rassembler les adhérents. Ouvert aux extérieurs pour faire découvrir le club, partager et pourquoi pas initier à la pratique du tennis...

De ce fait, nous conservons des liens et de la vie de club en permanence avec nos adhérents et extérieurs, en communiquant régulièrement par mail les informations relatives à la vie du club et sur les réseaux sociaux les photos de l'ensemble de nos activités. Nous avons encore d'autres idées à mettre en place et des projets à mener dans les années à venir dans ce sens.



« NOUS CONSERVONS DES LIENS ET DE LA VIE DE CLUB EN PERMANENCE AVEC NOS ADHERENTS »

Quelles actions sont organisées et/ou seront programmées pour relancer la pratique ?

DP : En complément des stages de tennis (adultes et jeunes) et des nouveaux maillots du club, nous conservons la gratuité de l'animation BIEN-ÊTRE pour nos adhérents.

Nous avons considéré d'une part qu'il fallait anticiper la suite, et d'autre part les frustrations de nos adhérents quant au paiement de leur adhésion annuelle et les restrictions de pratique du tennis liées au Covid cette année.

AA : Nous avons le souci de contenter 100% de nos adhérents de la même façon dans une optique de relance de l'activité tennistique de notre club.

Une action forte pour satisfaire chacun et penser à pérenniser les prochaines inscriptions.

DP : Il a été acté d'une remise de -15% sur l'adhésion club pour l'ensemble des adhérents de l'année 2020-21.

AA : Cette action a donc été annoncée à nos adhérents rapidement pour les rassurer et leur redonner une relative sérénité vis-à-vis de leur club pour le reste de la saison.

